

Formation Habilitation électrique B0-H0-H0v

Public concerné	Nombre de stagiaires	Durée	Prérequis	Taux de réussite	Tarifs (net de taxes)
Personne devant réaliser des travaux non électriques dans un environnement électrique potentiellement dangereux (peintre, plombier...)	1 min - 10 maxi	7 heures / 1 jour	Aucun	100 %	Inter entreprise <i>Nous consulter</i> Intra entreprise <i>Nous consulter</i>

Objectifs de formation

A l'issue de la formation, le stagiaire sera en capacité de :

- Analyser le risque électrique dans son activité en connaissant les dangers de l'électricité
- Connaître les prescriptions et procédés de prévention du risque électrique et savoir les mettre en œuvre
- Savoir intégrer la prévention dans la préparation du travail

Méthodes pédagogiques

Exposés interactifs, Mises en situations pédagogiques, apports de connaissances théoriques et pratiques, utilisations d'outils multimédia (Powerpoint, vidéos...), exercices en sous-groupe.
Support pédagogique remis en fin de stage

Evaluation et certificats

En cas de réussite à l'évaluation en fin de stage (théorique et pratique), il sera délivré au stagiaire :
Attestation d'entrée en formation / Attestation d'assiduité / Attestation de fin de formation avec compétences acquises / Avis d'habilitation pour l'employeur

Maintien et actualisation des compétences

Tous les 3 ans

Encadrement

Formateur certifié en habilitation électrique non électrique

Modalités d'accès aux personnes en situation de handicap

En cas de situation de handicap, contactez-nous pour connaître l'accessibilité à la formation.

Modalités d'accès à la formation

Aucune.

Délais d'accès à la formation

4 semaines minimum

Equivalence / Passerelle / Allègement / Débouchés

Non / Non / Non / Prérequis pour recevoir un titre d'habilitation

Lieu de formation :

Au sein de votre entreprise ou dans notre salle de formation (située à la Tour du Pin)

Aspect réglementaire :

« Les opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage ne peuvent être effectuées que par des travailleurs habilités. »

Art 4544-9 du Code du Travail

« L'employeur s'assure que le travailleur a reçu la formation théorique et pratique qui lui confère la connaissance des risques liés à l'électricité et des mesures à prendre pour intervenir en sécurité lors de l'exécution des opérations qui lui sont confiées. »

Art 4544-10 du code du Travail

Norme NFC 18-510

Programme

Tronc commun

- Les grandeurs électriques (courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu, etc.)
- Les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.).
- Les noms et les limites des différents domaines de tensions.
- Les zones d'environnement et leurs limites.
- Le principe d'une habilitation. (Réglementation, définition des symboles)
- Les prescriptions associées aux zones de travail.
- Les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.).
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des.
- La conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément et/ ou en cas d'incendie dans un environnement électrique.

Module Exécutant travaux d'ordre non électrique (B0, H0, H0V)

- Nommer les acteurs concernés par les travaux
- Nommer les limites de l'habilitation « 0 »

Module Chargé de chantier (B0, H0, H0V)

- Nommer les documents et les acteurs concernés par les travaux
- Nommer les limites de l'habilitation « 0 »